

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1915)  
**Heft:** 9

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

N°31. *Esthétique et économique.* — S. A. Conrad Zschokke à Aarau et MM. Bracher, Widmer et Daxelhofer, architectes à Berne.

N° 50. *Massif.* — MM. Müller, Zeerleder et Gobat, ingénieurs, et Max Zeerleder, architecte à Berne.

Le jury constate que tous les projets primés ont été étudiés avec la collaboration d'architectes. Ces projets satisfont aux conditions du programme et aux commentaires de ce dernier parus dans les journaux techniques.

**Société vaudoise et Section vaudoise**  
DE LA  
**Société suisse des ingénieurs et des architectes.**

*Rapport du Comité sur la marche de la Société pendant l'exercice 1914-1915 présenté à l'assemblée générale des deux Sociétés du 27 mars 1915.*

Le Comité a l'honneur de vous présenter son rapport concernant l'activité de nos Sociétés durant l'exercice 1914-1915.

1. *Comité de l'Alliance.* Le Comité élu par l'assemblée générale du 30 mars 1914 est composé de MM. Henri Verrey, architecte, président ; Marc Pelet, ingénieur, secrétaire ; Daniel Iscz, architecte, caissier ; Edmond Quillet, architecte, membre pour la Section vaudoise, et Auguste Marguerat, ingénieur, membre pour la Société vaudoise.

Le Comité s'est réuni 13 fois pour l'expédition des affaires courantes.

2. *Décès.* Nous avons malheureusement perdu durant l'exercice écoulé 4 membres dont voici les noms : MM. Albert Weiss, architecte, à Lausanne ; Alfred Cuénoud, ingénieur, à Lausanne ; François Delisle, ingénieur, à Bulle ; Jules Duvillard, ingénieur, à Lausanne.

Nous serons tous unanimes pour déplorer la mort de ces collègues auxquels nous rendons ici un dernier témoignage d'affection.

3. *Démissions.* MM. Dietrich et Roger Chavannes ont donné leur démission de la Société vaudoise.

MM. Lavanchy, van Muyden, A. Meyer et Pesce, ingénieurs, se sont retirés des deux Sociétés.

4. *Admissions.* Nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'admission de 5 nouveaux membres à savoir : MM. Pesce, ingénieur et architecte, dans les deux Sociétés ; Louis Roux, architecte, dans la Société vaudoise ; Villard, A., ingénieur, dans la Section vaudoise ; A. Fraisse, ingénieur, dans la Société vaudoise ; Guignard, ingénieur, dans la Société vaudoise ; au total 5 entrées, 4 décès et 6 démissions.

Le total de l'effectif des deux sociétés est à ce jour le suivant : 122 membres de la Société vaudoise, 3 membres de la Section vaudoise, 129 membres des deux Sociétés, 5 membres honoraires, soit 259 membres au total.

5. *Situation financière.* La fortune de la Société vaudoise est à ce jour de Fr. 3 765.05 en augmentation de Fr. 129.49 sur l'exercice précédent.

La Section vaudoise n'a au contraire aucun avoir et est même débitrice de Fr. 193.92 à la caisse de la Société vaudoise.

Pour couvrir ce déficit le Comité propose à la Section vaudoise de voter pour le prochain exercice une cotisation supplémentaire de Fr. 2 par membre de la Section, la cotisation ordinaire restant la même pour les membres des deux Sociétés.

Pour les détails de comptabilité les Sociétés entendront le rapport du caissier.

6. *Séances.* Les Sociétés ont tenu 11 séances communes, y compris l'assemblée générale de ce jour.

En outre il a été envoyé des délégués à l'assemblée d'Olten du 9 mai 1914 qui s'est occupée des concours d'architecture et du tarif d'honoraires pour travaux d'ingénieurs civils.

Le 16 mars 1915 un assez grand nombre de membres se sont rendus à Genève pour visiter les plans de concours pour le Pont Butin.

Un souper en commun a réuni les membres des Sociétés vaudoises et de la Section de Genève.

Les courses projetées pour l'été 1914, entr'autres celle aux travaux du chemin de fer de la Furka n'ont malheureusement pas pu avoir lieu par suite de la guerre.

Il en est de même des cours spéciaux que nous avions le projet d'organiser pour l'hiver 1914-1915 avec le concours des Sections de Genève et peut-être de Neuchâtel ; les pourparlers engagés ont été arrêtés lors de la déclaration de guerre ; mais le Comité espère qu'une fois la crise actuelle passée, ils pourront être renoués.

Dans la séance du 18 mai 1914 il a été présenté par M. J. Vallotton, avocat, un rapport très documenté sur le « Projet de loi sur l'utilisation des forces hydrauliques ». Ce rapport a donné lieu à une discussion nourrie et intéressante.

Le 14 novembre 1914 M. Louis Villard fils, architecte, nous a donné une charmante causerie sur « Quelques paradoxes et curiosités mathématiques ».

Deux séances ont été occupées par les rapports de la Commission nommée pour présenter au Conseil d'Etat nos vœux concernant la révision de la loi cantonale sur la Police des constructions et des habitations.

Le 6 mars 1915 nous avons entendu une belle conférence de M. l'ingénieur Julien Chappuis sur la domestication du Dnièpr. Cette conférence a été accompagnée de projections lumineuses et de plans.

Un objet qui a aussi beaucoup occupé nos séances a été l'étude et l'adoption d'une protestation que la Société vaudoise a adressée à toutes les sociétés avec lesquelles elle est en rapport.

Cette protestation contre la dégradation et la destruction de monuments historiques par les armées belligérantes nous a valu un grand nombre de réponses et de lettres d'adhésion qui seront publiées dans le *Bulletin technique*.

Le Comité central de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes ayant refusé de prendre cette affaire en mains, l'initiative de la chose en est donc revenue à la Société vaudoise.

M. le professeur Vetter de Berne nous ayant proposé de nous donner une conférence avec projections lumineuses sur les monuments historiques endommagés et détruits, la Société a accepté avec reconnaissance cette proposition et la conférence a eu lieu le 6 février 1915 au Palais de Rumine.

Malgré la guerre, qui semblait au premier abord, étant donné aussi la mobilisation d'un certain nombre de nos membres, devoir ralentir ou arrêter notre activité, il n'en a heureusement pas été ainsi et nos séances ont été bien suivies et nous croyons intéressantes.

Nous venons donc, Messieurs, comme vous avez bien voulu le faire pour nos prédécesseurs, vous remercier de l'appui que vous nous avez témoigné et vous demander de bien vouloir nous donner décharge de notre mandat pour l'exercice écoulé.

*Le Président :*

H. VERREY.

*Le Secrétaire :*

M. PELET.